

Édito – Carrières Magazine #109 – Février 2024

Chères Carrillonneuses, Chers Carrillons,

Pour ce premier numéro de 2024, je souhaite à chacun d'entre vous et à vos proches, une année qui vous procure santé, joie, amour, de la réussite dans tous vos projets, d'être heureux en profitant de chaque instant de la vie.

Le premier trimestre est propice aux nouvelles plantations que réalisent chaque saison le service des Espaces verts. Avec les projets de compensation écologique en bords de Seine et de construction dans le quartier du Printemps, c'est plus de 800 arbres et arbustes qui seront plantés d'ici la fin de l'année 2024. Ils vous sont présentés via une infographie avec le détail des essences (p.18-19). J'y porte un soin tout particulier et veille à chaque opération réalisée dans notre ville comme celle se déroulant actuellement place des Fêtes.

Ces travaux, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de SNCF réseau et la maîtrise d'oeuvre d'un Bureau d'études techniques en génie écologique, constituent une compensation de l'espace consommé dans le lit de la Seine par la construction du pont ferroviaire, traversant le fleuve entre Nanterre et Bezons, pour le RER E, Eole. Il s'agit d'un projet écologique qui reconstitue un milieu ouvert sur la Seine, en recréant des habitats humides garants d'une plus grande diversité d'espèces animales et végétales (cf. p.20-21). Pour observer un premier résultat, il faudra attendre le mois d'avril 2024, date annoncée de la fin des travaux, puis encore quelques temps afin que la nouvelle végétation et les nouveaux arbres prennent un peu d'ampleur.

En ce début d'année et comme depuis toujours, nous oeuvrons sans relâche pour améliorer votre cadre de vie (p.18-26).

Ainsi, les entrées de ville sont en cours de végétalisation. De plus, chacune d'elles dispose dorénavant de plusieurs panneaux d'information dont celui de la vidéo-verbalisation, obligation légale pour rendre effectif ce dispositif de lutte contre les infractions routières. Sa mise en place permet de sanctionner à distance une infraction au code de la route et répond à une demande formulée lors des 3 comités de quartiers organisés en 2023. La sécurité des piétons a été renforcée par l'installation de nouveaux plots lumineux solaires sur 14 passages piétons, principalement aux abords des écoles, des crèches, du collège et du Conservatoire de musique et de danse Jean-Philippe Rameau.

À l'écoute des Carrillons, nous avons pérennisé les aménagements dans le bas de la rue Victor-Hugo en direction de Chatou avec des bordures de défense en béton empêchant les automobilistes de monter sur les trottoirs, comme le souhaitaient les riverains.

Les travaux de réhabilitation de l'ensemble du Centre historique de la Ville débutés en 2013 sont désormais achevés et la rénovation de ce quartier a permis de mettre en valeur son cachet initial, de l'embellir et de le restituer aux carrillons grâce à la mise en oeuvre d'une zone de rencontre sécurisant la circulation des piétons.

À proximité, en bord de Seine, rue Claude-Monet, un nouveau parking végétalisé vous offrira bientôt 43 nouvelles places de stationnement (dont 4 équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques). Un abonnement sera possible pour les riverains qui le souhaitent. Son ouverture est prévue au début du mois de mars.

Enfin, concernant les mobilités douces, la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) lance, de février à novembre 2024, des travaux pour la création

d'une voie cyclable "verte" sur les berges de Seine, dans la continuité du chemin de halage de Carrières-sur-Seine, depuis la passerelle Eole et jusqu'au pont de Bezons.
Je vous souhaite une bonne lecture.